

depuis la Sicile jusqu'au Pô, à ceux qui, débarqués sur les plages de Normandie, ont avancé jusqu'au Rhin, notre apport se classe troisième parmi ceux des alliés sur le front occidental. Toutefois, les Canadiens réclament une voix au règlement de la paix non seulement à ce titre mais parce qu'ils ont montré leur valeur en temps de paix.

Plusieurs honorables députés ici présents, entre autres, le chef de l'opposition (M. Bracken), l'honorable député de Peel (M. Graydon), l'honorable député de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) et certains de leurs collègues, ont eu l'avantage de représenter le Canada à des conférences internationales. Sauf erreur, on a convoqué l'an dernier 98 conférences, et aux plus importantes, à celle de l'UNRRA, par exemple, ainsi qu'à celles de l'établissement de la banque et du fonds internationaux, de l'Organisation de l'alimentation de l'Organisation économique et sociale, de PICAQ, au comité international des réfugiés, ainsi qu'à la Conférence du commerce qui se poursuit et aux diverses assemblées de l'Organisation des Nations Unies, le Canada a joué un rôle utile plutôt qu'ostentatoire et adopté une attitude que les autres représentants reconnaissent comme objective, juste et désintéressée; en outre, nos délégations, toujours bien dirigées, se composaient de gens renseignés, documentés et compétents.

Les honorables députés qui ont assisté à ces conférences peuvent corroborer cette assertion que les délégués des autres nations, y compris nos bons voisins du Sud, ceux des pays de l'Amérique latine, de l'Europe, de l'Union soviétique et des autres pays, s'étonnaient que le Canada, pays de 12 millions d'habitants, ait pu se faire représenter comme il l'a fait aux conférences internationales. Les honorables députés que j'ai mentionnés conviendront aussi que nous possédons au ministère des Affaires extérieures des hommes dont la compétence est sans égale dans le monde entier. L'expérience que j'ai acquise aux conférences où j'ai assisté me convainc que ces fonctionnaires travaillent plus que de raison; j'espère que le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. St-Laurent) demandera à la Chambre d'augmenter ses crédits afin de soulager quelque peu nos représentants à l'étranger, et je suis certain que la Chambre l'approuvera.

En plus du rôle que nous avons joué à ces conférences, il ne faut pas oublier la position particulière dans laquelle le Canada se trouve. Le Canada n'a pas de réclamations particulières ou égoïstes à faire valoir. C'est précisément ce qu'a affirmé à Paris le premier ministre, et il l'a répété en maintes occasions. Nous ne voulons rien enlever aux autres nations. Nous désirons travailler de concert

[L'hon. M. Claxton.]

avec elles à établir chez toutes les nations les fondements d'une paix durable et d'un niveau de prospérité indispensable à la paix.

Le Canada s'intéresse de façon particulière à la sécurité internationale, parce qu'il est tributaire du commerce mondial. Nous nous intéressons à la paix, parce que près de 35 p. 100 de notre production tient au commerce avec l'univers; de ce fait, nous sommes mieux placés pour connaître les besoins des autres nations. De plus, parce que notre population réunit divers groupes minoritaires, nous sommes particulièrement aptes à comprendre les problèmes des minorités et autres questions connexes.

Ce n'est pas le hasard qui a confié à un délégué du Canada à la conférence de Paris, le lieutenant-général Pope, chef de notre mission militaire à Berlin, le rôle d'arbitre dans un débat souvent ouvert sur les minorités, qui mettait aux prises les représentants hongrois et tchèques. Les honorables députés qui en ont fait l'expérience savent combien il devient embarrassant parfois à des Canadiens de présider, d'orienter ou d'arbitrer des discussions sans caractère officiel. Parce que 30 p. 100 de nos gens parlent français, nos délégués ont d'habitude une plus grande maîtrise des deux langues que les représentants des autres pays. A Paris, par exemple, presque tous les membres de la délégation canadienne possédaient la connaissance pratique du français et de l'anglais. Ils détenaient ainsi un immense avantage sur leurs interlocuteurs d'autres pays.

Nous nous rendons compte des services que nous pouvons rendre à la cause de la paix entre les nations. Le Canada s'est prononcé à l'unanimité sur ce sujet d'importance capitale, par la voix de ses députés à la Chambre et de ses porte-parole dans toutes les régions. Les honorables députés imbus de l'esprit colonial ou tenants d'une politique nationaliste ou d'isolation ne peuvent prétendre désormais qu'ils représentent un groupe appréciable de la population. Les extrémistes ont beau faire du bruit, la masse de nos gens reconnaissent le rang que nous avons assumé dans le monde, la façon dont nous y sommes parvenus ainsi que les devoirs et les avantages qu'il comporte. Les gens qui pensent ainsi ne constituent pas une simple majorité des citoyens, mais l'ensemble du peuple, qui s'exprime par le truchement des partis à la Chambre et des journaux de tout le pays. Nous sommes tous du même avis sur ce point, de même que sur toutes les questions d'intérêt national. Le présent débat le démontre abondamment.

Examinons maintenant la situation. Le conseil des ministres des Affaires étrangères a eu plusieurs entretiens à New-York, où il a examiné les conditions des traités à conclure avec les cinq puissances satellites, conditions